

J'INTÈGRE
LA FONCTION PUBLIQUE

Catégorie B
2019-2020

CONCOURS
GENDARME
SOUS-OFFICIER DE GENDARMERIE
ANNALES CORRIGÉES

DES AUTEURS SPÉCIALISTES

Régnald Boismoreau

Officier de gendarmerie.

Bruno Cossou

Professeur de lettres modernes.

Thibault Couarc'h

Enseignant en éducation physique et sportive (EPS) et en activité physique adaptée (APA).

Jean-Marc Grogga

Gendarme mobile, instructeur à l'école de gendarmerie de Chaumont.

Nathalie Nadaraj

Formatrice : préparation des concours de la fonction publique territoriale.

Corinne Pelletier

Formatrice en centre de formation aux concours à Poitiers.

Nicolas Piémont

Professeur de lettres classiques, formateur en culture générale.

Benoît Priet

Professeur de français et de tests psychotechniques à Poitiers, spécialiste de la préparation aux concours.

Frédéric Rosard

Professeur de mathématiques et de statistiques. Concepteur de tests psychotechniques.

J'INTÈGRE
LA FONCTION PUBLIQUE

Catégorie B
2019-2020

CONCOURS
GENDARME
SOUS-OFFICIER DE GENDARMERIE
ANNALES CORRIGÉES

Rénald Boismoreau
Bruno Cossou
Thibault Couarc'h
Jean-Marc Grogga
Nathalie Nadaraj
Corinne Pelletier
Nicolas Piémont
Benoît Priet
Frédéric Rosard

DUNOD

Maquette de couverture : Dominik Raboin

Illustration de couverture : © Jan Von Uxkull-Gyllenband / Shutterstock.com

Maquette intérieure : Caroline Joubert © Atelier du livre

Mise en page : Belle Page

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2019

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN : 978-2-10-079415-7

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

Présentation des concours	1
1. Conditions d'accès et inscription	1
2. Épreuves	2

Concours externe Épreuve d'admissibilité

Composition de culture générale

Présentation de l'épreuve	6
Sujet 1 : Session 2018 ★★	7
Corrigé	7
Sujet 2 : Session 2018 ★★	17
Corrigé	17
Sujet 3 : Session 2017 ★★	25
Corrigé	25
Sujet 4 : Session 2015 ★★★	33
Corrigé	33
Sujet 5 : Session 2013 ★★	43
Corrigé	46

Concours interne Épreuve d'admissibilité

Connaissances professionnelles

Présentation de l'épreuve	56
Connaissances professionnelles	56
Sujet 1 : Session 2018 ★★★	57
Corrigés	58
Sujet 2 : Session 2018 ★★★	67
Corrigés	68
Sujet 3 : Session 2016 ★★	75
Corrigés	76

Niveau de difficulté, du plus facile au plus difficile : ★, ★★ ou ★★★

Sujet 4 : Session 2016 ★ ★ ★	79
Corrigés	80
Sujet 5 : Session 2016 ★ ★ ★	83
Corrigés	84
Sujet 6 : Session 2016 ★ ★ ★	87
Corrigés	88
Sujet 7 : Session 2014 ★ ★ ★	91
Corrigés	92
Sujet 8 : Session 2014 ★ ★ ★	95
Corrigés	96
Sujet 9 : Session 2014 ★ ★ ★	99
Corrigés	100
Sujet 10 : Session 2014 ★ ★ ★	105
Corrigés	106

Concours externe et interne
Épreuve d'admission

Évaluation de l'aptitude professionnelle

Présentation	110
Sujet 1 : Sujet inédit ★ ★	111
Corrigés	118
Sujet 2 : Sujet inédit ★ ★ ★	125
Corrigés	133
Sujet 3 : Sujet inédit ★ ★ ★	139
Corrigés	147
Sujet 4 : Sujet inédit ★ ★ ★	153
Corrigés	159
Sujet 5 : Sujet inédit ★ ★ ★	167
Corrigés	174

Concours externe et interne Épreuve d'admission

Entretien avec le jury

Présentation de l'épreuve	184
1. Concours externe	184
2. Concours interne	184
QCM 1 : Culture générale ★★★	187
Corrigés	189
QCM 2 : Culture générale ★★	191
Corrigés	193
QCM 3 : Culture générale ★★	197
Corrigés	199
QCM 4 : Culture générale ★★★	201
Corrigés	203
Sujet 1 : Grandes questions d'actualité ★★	205
Sujet 2 : Grandes questions d'actualité ★★	211
Sujet 3 : Grandes questions d'actualité ★★	213
Sujet 4 : Grandes questions d'actualité ★★★	215
Sujet 5 : Grandes questions d'actualité ★★	217
Principales questions du jury	221

Concours externe et interne Épreuve d'admission

Épreuve physique gendarmerie

Présentation de l'épreuve	231
1. Description de l'EPG	231
2. Barème de l'EPG	234
Bien se préparer	237
1. Quelques conseils pour bien commencer	237
2. Organisation de l'entraînement	238
3. À l'approche de l'épreuve	242

Présentation des concours

Le concours sous-officier de gendarmerie est un concours de la fonction publique d'État de catégorie B – filière de sécurité.

L'arrêté du 21 mars 2019 modifie l'arrêté du 27 avril 2011 modifié fixant les programmes, les conditions d'organisation et de déroulement ainsi que les coefficients attribués aux différentes épreuves des concours prévus à l'article 13-1 du décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie.

Deux types de recrutement sont ouverts :

- le **concours externe** (ou concours 1) ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme ou titre enregistré et classé au moins au niveau IV ;
- le **concours interne** (ou concours 2) ouvert aux volontaires de la gendarmerie, aux adjoints de sécurité de la police nationale, aux militaires des forces armées autre que la gendarmerie nationale et aux réservistes de la gendarmerie nationale.

1 Conditions d'accès et inscription

Pour s'inscrire au concours il faut :

- être âgé de 18 ans au moins et de 35 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours ;
- être de nationalité française ;
- être en règle au regard des dispositions du Code du service national ;
- présenter une moralité et avoir un comportement compatible avec l'exercice de la fonction de sous-officier de gendarmerie ;
- ne pas s'être déjà présenté trois fois aux épreuves d'un même concours.
- **candidats au concours externe** : être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme ou titre enregistré et classé au niveau IV ;
- **candidats au concours interne** : être gendarme adjoint volontaire titulaire du DGA ou adjoint de sécurité avec un an de service, militaire des autres armées avec quatre ans de service, ou réserviste de la gendarmerie nationale ;
- **candidats au concours interne** : pour les anciens militaires de carrière ou sous contrat : ne pas avoir, dans les conditions fixées par l'article L. 4139-5 du Code de la défense, été radié des cadres ou rayé des contrôles à titre définitif, à l'issue d'un congé de reconversion. Conformément à l'arrêté du 4 juillet 2012 : autorisant l'ouverture des concours prévus aux 1 et 2 de l'article 13-1 du décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie, il appartient aux candidats militaires d'informer leur hiérarchie lors du dépôt de candidature en vue de l'admission par concours dans une école de sous-service, militaire.

Vous devez procéder à votre inscription sur le site internet du recrutement de la gendarmerie www.lagendarmerierecrite.fr. La liste des autorisés à concourir sera également consultable sur ce site. Vous serez ensuite convoqué aux épreuves d'admissibilité.

De la même manière, après la publication de la liste des admissibles sur www.lagendarmerierecrite.fr, vous serez de nouveau convoqué pour les épreuves d'admission.

2 Épreuves

Les épreuves du concours se divisent en deux parties :

- les épreuves d'admissibilité. Ce sont des épreuves écrites à la suite desquelles une partie des candidats est éliminée ;
- les épreuves d'admission. Seuls les candidats reçus aux épreuves d'admissibilité peuvent s'y présenter. Il s'agit d'épreuves orales.

Ci-après, le détail des différentes épreuves et leur coefficient.

	EXTERNE	INTERNE
ADMISSIBILITÉ	<p>Composition de culture générale (3 h, coef 7)* Rédaction d'un devoir sur un sujet d'ordre général.</p>	<p>Connaissances professionnelles (3 h, coef 7) Réponse à plusieurs questions sur des problématiques relatives à la sécurité intérieure et à la défense.</p>
ADMISSION	<p>Évaluation de l'aptitude professionnelle Destinée à préparer l'entretien individuel avec un ou plusieurs psychologues. Il ne s'agit pas d'une épreuve du concours.</p>	
	<p>Inventaires de personnalité Destinés de préparer l'entretien individuel avec un ou plusieurs psychologues. 2 inventaires sont réalisés. Il ne s'agit pas d'une épreuve du concours.</p>	
	<p>Entretien avec le jury (20 min d'entretien + 10 min de préparation, coef 7) Entretien sur un sujet d'ordre général portant principalement sur les grandes questions d'actualité ainsi que sur les motivations du candidat.</p>	<p>Entretien avec le jury (20 min d'entretien + 10 min de préparation, coef 7) Entretien s'appuyant sur un dossier professionnel préalablement transmis.</p>
	<p>Épreuve physique gendarmerie (coef 3) Parcours d'obstacles.</p>	

* Toute note inférieure à 6 sur 20 à l'épreuve de composition de culture générale est éliminatoire.

Attention

Présentez-vous aux épreuves muni de votre convocation et d'une pièce d'identité.

a. Épreuves d'admissibilités concours externe

Épreuve de composition de culture générale (concours externe)

Cette épreuve consiste en la rédaction d'un devoir sur un sujet d'ordre général, ayant pour objectif d'évaluer les qualités rédactionnelles des candidats.

Il est notamment attendu qu'ils aient une bonne culture générale et qu'ils présentent de bonnes aptitudes à exposer leur point de vue grâce à une argumentation pertinente.

Le devoir devra être soigneusement organisé (introduction, parties, conclusion) et une attention particulière sera portée à la maîtrise de la langue française.

Épreuve de connaissances professionnelles (concours interne)

Cette épreuve consiste pour le candidat à répondre à plusieurs questions, avec ou sans documentation, sur des problématiques relatives à la sécurité intérieure et à la défense.

Cette épreuve a également pour objectif d'évaluer l'expression écrite du candidat. Les réponses aux questions devront être organisées (introduction-argumentation-conclusion). Une attention particulière sera portée à la maîtrise de la langue française.

b. Épreuves d'admission

Évaluation de l'aptitude professionnelle

Remarque

L'arrêté du 25 février 2019 modifie les épreuves du concours. Désormais, l'épreuve d'aptitude professionnelle¹ devient **une évaluation de l'aptitude professionnelle**.

À ce jour, nous n'avons pas encore d'information précise sur le déroulement de l'évaluation, le texte officiel précise que cette évaluation : « ... vise à évaluer le potentiel intellectuel général des candidats et notamment leur capacité à comprendre et s'adapter à une situation avec rapidité et justesse, par le développement d'un système de raisonnement logique.

Destinée à préparer leur entretien individuel avec un ou plusieurs psychologues, cette évaluation n'est pas une épreuve du concours ; aucune préparation n'est nécessaire. »

Inventaires de personnalité

Le candidat au concours de sous-officiers de gendarmerie sera soumis à deux tests de personnalité :

- un questionnaire évaluant les traits de caractère déterminant son adaptabilité à la fonction de gendarme et son futur comportement en situation professionnelle ;
- un test de gestion du stress.

Ces inventaires de personnalité sont destinés à préparer l'entretien individuel avec un ou plusieurs psychologues. Ils ne sont pas notés.

Entretien auprès d'un psychologue

Les résultats des tests de personnalité serviront de base à l'échange avec le psychologue. Le but de cet entretien est d'évaluer comment certains traits de votre personnalité se manifesteront concrètement en situation professionnelle.

1. Cette épreuve était auparavant présentée sous forme de 36 QCM portant sur des suites ou des ensembles logiques à résoudre en 35 minutes. Son but était d'évaluer la capacité de réflexion, de logique et d'adaptation du candidat.

Inventaires de personnalité et rapport d'entretien du psychologue constituent une aide à la décision sous la forme d'un avis transmis au président du jury d'examineurs qui recevra le candidat lors de l'épreuve orale d'admission.

Entretien avec le jury (concours externe)

Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury sur un sujet d'ordre général portant principalement sur les grandes questions d'actualité ainsi que sur les motivations du candidat. Après le tirage au sort d'un sujet, le candidat bénéficie d'une préparation de 10 minutes avant une restitution de 20 minutes. Le jury a toute latitude pour élargir la discussion.

Elle vise à mettre en valeur l'aptitude du candidat à l'état de sous-officier de gendarmerie au regard de sa personnalité, de sa motivation, de sa culture générale, de ses facultés d'expression et de raisonnement, de sa vivacité d'esprit et de son équilibre émotionnel.

L'évaluation de l'aptitude professionnelle, les inventaires de personnalité et l'entretien avec le ou les psychologues constituent une aide à la décision des groupes d'examineurs.

Le candidat devra se présenter à cette épreuve avec un *curriculum vitae*.

Pour cet entretien, le jury dispose, à titre indicatif, du dossier du candidat.

Entretien avec le jury (concours interne)

Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury s'appuyant sur un dossier professionnel préalablement déposé ou transmis par voie postale (en lettre recommandée avec accusé de réception) par le candidat auprès du service organisateur du concours à une date fixée par l'arrêté d'ouverture du concours. Le dossier est transmis au jury par le service organisateur.

Le fait de ne pas respecter les formalités et délais de transmission du dossier professionnel entraîne l'élimination du candidat. Aucune pièce complémentaire transmise par le candidat hors délai ne sera prise en compte.

Le jury a toute latitude pour élargir la discussion.

L'épreuve vise à mettre en valeur l'aptitude du candidat à l'état de sous-officier de gendarmerie au regard de ses acquis de l'expérience professionnelle durant son activité de volontaire dans les armées servant dans la gendarmerie nationale, titulaire du diplôme de gendarme adjoint, d'adjoint de sécurité de la police nationale, de militaire des forces armées autres que la gendarmerie nationale servant en vertu d'un contrat, ou encore de réserviste de la gendarmerie nationale.

Le modèle de dossier est disponible sur le site internet de la gendarmerie nationale : www.lagendarmerierecrite.fr.

Épreuve physique gendarmerie (EPG)

L'épreuve physique gendarmerie se compose de trois ateliers :

- un parcours d'obstacles (chronométré) ;
- une simulation d'un combat (chronométrée) ;
- un transport de poids (évalué : échec ou réussite).

Le jour de l'épreuve, présentez un certificat médical mentionnant l'aptitude à subir les épreuves sportives et datant de moins d'un an. Cette épreuve spécifique nécessite une bonne préparation. Pour réussir, la pratique régulière de la course à pied et d'exercices de renforcement musculaire (appuis faciaux, abdominaux) apparaît indispensable.

Concours externe
**Épreuve
d'admissibilité**

Composition de culture générale

- Présentation de l'épreuve
- Sujet 1 : Session 2018
- Sujet 2 : Session 2018
- Sujet 3 : Session 2017
- Sujet 4 : Session 2015
- Sujet 5 : Session 2013



3 heures • Coef 7



Présentation de l'épreuve

Composition de culture générale

Dans le concours actuel, cette épreuve dure 3 heures pour un coefficient 7. Une question est posée au candidat, précédée ou non d'un constat qui situe son contexte. Cette question porte sur une thématique liée à l'actualité sociale, environnementale, sanitaire, etc.

Le candidat doit, sans l'aide de documents annexes traiter la question sous la forme d'un devoir organisé et dans une langue soignée. Les capacités d'analyse, le registre de langue, l'orthographe et la culture générale du candidat sont évalués. Autant dire que c'est l'épreuve la plus difficile. Si nous voulons ordonner les exigences de l'épreuve, nous pouvons noter trois choses :

- la méthode de composition ;
- la valorisation de la culture générale personnelle ;
- le niveau rédactionnel et orthographique.

1 Les attendus de l'épreuve

L'épreuve qui vous est proposée est explicitement orientée vers deux objectifs : évaluer les capacités du candidat à construire un exposé argumenté de façon ordonnée et connaître son niveau de culture générale. Elle réclame donc de maîtriser les principes de ces exercices et de savoir ce qui ne doit pas être conservé. C'est donc une épreuve difficile et son coefficient suffit à montrer son importance.

2 Améliorer son niveau rédactionnel

L'épreuve de composition de culture générale est résolument un test sur vos qualités rédactionnelles. Il est attendu que vous soyez capable de produire un texte clair en bon français avec un vocabulaire précis.

3 Améliorer son orthographe

Pour ceux qui ont des difficultés en orthographe, il semble toujours difficile de se dire qu'ils vont progresser en quelques conseils et effacer des années de difficultés dans ce domaine. Si vous pensez ainsi, changez votre façon de penser ! L'orthographe n'est pas du tout ou rien ; ceux qui y excellent ont tout simplement éliminé, au fur et à mesure, leurs fautes. Aussi, toute règle que vous maîtriserez en plus sera un avantage, quel que soit votre niveau global.

4 Culture générale

L'épreuve de composition de culture générale requiert de votre part une certaine culture générale. Dans la mesure où les supports proposés sont liés à l'actualité, et aux grands thèmes de société, il est nécessaire d'avoir en tête certaines connaissances indispensables pour comprendre les supports et apporter des informations personnelles. Cela vous permettra de valoriser votre réflexion.

Durant votre préparation du concours, suivez l'actualité (plutôt à la radio qu'à la télévision), lisez des articles dans la presse quotidienne et hebdomadaire, et notez les noms des personnages importants, des institutions que vous ne connaissez pas bien.

En un mot, soyez actifs devant l'information !

Sujet 1

Session 2018

Composition de culture générale

Difficulté : ★★

 3 heures • Coefficient : 7

Concours externe, mars 2018

Sujet : Les bienfaits et méfaits d'internet

Corrigé

Analyse du sujet

Analyse des concepts

Internet : internet se définit comme un réseau informatique mondial accessible au public. Il se présente comme un vecteur de libération de la parole et d'accessibilité des connaissances. La pluralité de ses accès et l'étendue de sa portée sont figurées par la métaphore arachnéenne du mot « web » (la toile). Sous l'égide de l'expansion et de la multiplicité des supports (le multimédia), internet vise à brasser l'immense pluralité qui peut régir l'évolution du monde via le prisme d'une immédiate accessibilité. Internet concerne le direct, le spontané et il a su évoluer depuis sa démocratisation auprès du grand public, voilà près de vingt ans. Plus de trois milliards d'internautes « surfent » à présent sur la « toile ».

Analyse en contexte

Les bienfaits et les méfaits d'internet : le sujet est scindé et s'inscrit dans une dualité : le pour et le contre. Cela semble rendre le devoir éligible à un plan dialectique, seulement est-il question des bienfaits et méfaits de l'outil ou de l'usage qui en est fait ? Le changement d'angle redéfinit la problématique. Aussi, l'on peut s'interroger sur la potentialité prometteuse proposée par internet et sur les usages, parfois enthousiasmants et parfois décevants, qui en sont faits. Par les avancées ou dérives accomplies via les réseaux, le facteur humain définit un ensemble de possibilités qui échappent à un enjeu aussi frontal que « les bienfaits » contre « les méfaits ». Dresser un plan thématique débouchant sur une ouverture rendrait compte de l'avenir incertain dans lequel s'intègrent nos usages du numérique : certains défauts étant impulsés par le potentiel, le potentiel étant bridé ou vicié par les écueils du facteur humain précédemment mentionné. Cet effet miroir mettrait par ailleurs toutes les contradictions dont notre société semble être le siège.

Problématique

Pour rendre compte de cette circulation de la pensée, il est nécessaire de discerner le lien qu'entretient aujourd'hui l'Homme avec le réseau. La série dystopique *Black Mirror*, à titre d'exemple, montre combien l'écran (le « miroir sombre ») offre une nouvelle optique sur le monde : internet n'est plus l'apanage des ordinateurs mais bien une arborescence diffuse qui substitue à notre regard les écrans 4K de nos smartphones, tablettes, tableaux numériques, etc. De surcroît, cette permanence des écrans semble préluder à l'absolue dématérialisation des éléments physiques tels que les supports musicaux, cinématographiques et dans une plus large mesure la dilution de nombreux corps de métiers : commerciaux notamment avec Amazon. Pour autant, il serait réducteur d'assimiler objectivement internet à tous les maux précédemment évoqués et le questionnement lié à notre place au sein de cette économie globale s'annonce plus pertinent.

Recensement des connaissances et idées

Connaissances

L'une des plus grandes évolutions techniques du xxi^e siècle : les prémices d'internet datent des années 60 mais la forme sous laquelle nous connaissons ce réseau remonte aux années 90 : le web est le fruit d'une évolution constante et passionnante.

Une rapidité constamment accrue : les vieux modems 56k à la fibre en passant par la 4G, internet n'a cessé d'accroître la rapidité d'accès aux informations.

Des prix de plus en plus accessibles : l'accès plus rapide s'allie à des prix aujourd'hui plus accessibles. Chacun peut surfer à bas prix, voire gratuitement sur de nombreux points wifi (les « hotspot » de SFR par exemple), sur son smartphone ou chez soi.

La démocratisation du savoir : avec l'encyclopédie en ligne Wikipédia, la base de données littéraire Wikisource ainsi que d'autres plates-formes communautaires alliant la consultation à la création, le savoir est à portée de main pour ceux qui font acte de curiosité : Youtube pour les vidéos, Deezer pour la musique, l'Ina pour la consultation d'archive et plus globalement Google pour toute forme de recherches à travers le monde : l'accessibilité culturelle est à la portée de tous ou presque et la passivité de la consultation est vivifiée par la possibilité d'interaction.

De nouveaux standards au service de la créativité : Netflix et d'autres plates-formes de streaming injectent du sang neuf au sein des fictions. La technologie peut aussi être une muse inspirant les scénaristes : la profusion des offres impliquant une concurrence, la concurrence induisant un dépassement créatif.

S'affranchir des frontières du monde : cette accessibilité permet un gain de temps considérable pour communiquer (mails, snapchat pour la spontanéité d'un partage d'images et l'ensemble des réseaux sociaux dont l'apparition fut décisive durant ces 15 dernières années). À l'évidence, internet permet de s'affranchir des distances : des outils comme Skype, Facebook ou Instagram permettent de correspondre, souvent gratuitement, à travers tous les pays du monde

L'optimisation des tâches : de nombreux corps de métier ont été optimisés (recherches universitaires, enseignement, communication entre entités entrepreneuriales, etc.) et ne s'encombrent plus de problématiques relatives à la communication.

Une capacité à fédérer les élans : des sites de pétitions en ligne et de crowfundings (collectes de fonds pour mener à bien des projets) font entrevoir internet comme une incroyable machine à projets.

En revanche :

Cultiver l'approximation dans la forme... : la spontanéité avec laquelle on s'exprime sur internet peut induire un infléchissement de la pensée : pour être clair, disons que nous nous relâchons davantage lorsqu'on s'y exprime.

... pour altérer le fond des choses : ce relâchement dans la forme (qualité de l'expression, de la syntaxe et de l'orthographe) et cette négligence visible peut entraîner un relâchement sur le fond : la réflexion se voit dès lors altérée et il n'est pas rare d'assister à des débats sociétaux de basse qualité, quand ils ne sont pas teintés d'extrémismes divers (complo-tisme, xénophobie, homophobie, intégrisme religieux, etc.).

Quand le relâchement oral pollue le domaine de l'écrit : une sorte d'amalgame entre l'écrit et l'oral s'y opère : on s'exprime sur le net comme à l'oral, le langage écrit perdant de sa tenue.

La vacuité des échanges : l'immédiateté du partage, s'il incarne un cap technologique passionnant, se dilue cependant dans des considérations parfois vides de sens : le selfie semble institutionnaliser le narcissisme.

La dangerosité des excès : de nombreux faits divers recensent des décès suite à des selfies effectués dans des lieux dangereux, comme au bord d'une falaise. Il en va de même pour le phénomène *Pokemon Go*, cette chasse au trésor qui a obnubilé de nombreuses personnes, quitte à provoquer des accidents de la route.

Un narcissisme conduisant à l'individualisme : la vanité et le nombrilisme peuvent avoir valeur de loi au sein de ces modes de communications.

Un individualisme conduisant au crime : nombreuses sont les vidéos diffusées en streaming créant une dramaturgie de la violence : de la « simple » altercation à l'acte terroriste, tout un chacun peut se mettre en scène pour solliciter les bas instincts morbides d'un public parfois insatiable.

D'un point de vue sanitaire : la multiplication des écrans (smartphones, TNI : tableaux numériques interactifs) et tablettes dans les écoles, hyperconnexion au sein des entreprises, téléconsultations auprès des médecins dans les villes et villages mal pourvus en personnel médical... peuvent avoir un impact sur la santé visuelle et sur le système cognitif : de récents sondages montrent que les Français dorment moins, que la capacité d'attention des jeunes notamment se relâche...

La mise en réseau soulève un paradoxe : l'affranchissement des frontières se fait au détriment de ce qui nous joute, de ce qui est à côté de nous : consoles de jeux mises en réseau au détriment du jeu dit « en local », prise de connaissance avec des inconnus sous la fausse spontanéité des interfaces attractives des sites de rencontre ou de tchat. Nous nous familiarisons avec l'éphémère, l'inconnu sans pour autant veiller à appliquer des mesures de bon sens pour nous protéger.

La protection des données : la protection, par ailleurs, concerne celle des données : les « cookies » adaptent l'affichage des pages selon vos historiques personnels et chaque clic semble aujourd'hui épié. Cela n'est pas sans rappeler le film *Minority Report* de Steven Spielberg, lorsque John Anderton subissait un scan rétinien adaptant les offres publicitaires en fonction de son vécu.

Une dématérialisation inquiétante : de nouveaux modèles économiques émergent depuis quelques années : l'homme le plus riche du monde n'est plus Bill Gates, le PDG de Microsoft mais Jeff Bezos, le PDG d'Amazon. De nombreux commerces ferment dans les villages, moyennes mais aussi grandes villes et de nombreux corps de métiers feront l'objet de modifications substantielles, voire de suppression pure et simple. À titre d'exemple, citons le domaine de l'hôtellerie avec AirBnb, les taxis avec Uber, les auto-écoles avec Ornikar...

La question de la responsabilisation : elle se pose pour nous autres, bénéficiaires de ces nouveaux modèles, afin de trouver la juste mesure entre la rapidité du service, son prix et la réalité sous-jacente qui tend à supprimer de nombreux aspects de la société que nous connaissons aujourd'hui. Une ébauche de problématique peut se poser : où se trouve l'évolution, où se trouve la régression ?

Un nouveau stakhanovisme ? Pour faire simple, le stakhanovisme est une méthode d'encouragement au travail incitant à battre tous les records de production. Cette méthode employée jadis en URSS semble émerger quand on se réfère aux chronométrages appliqués aux employés d'Amazon par exemple.

Idées personnelles

[Les numéros seront réutilisées dans le tableau qui suit.]

• En faveur de la thèse :

- (1) L'évolution technique spectaculaire : rapidité, prix et accessibilité.
- (2) Possibilité de s'instruire et d'assister à la marche du monde.
- (3) De nouveaux modèles de partage au service de la créativité.
- (4) Rapidité d'exécution des tâches et optimisation au travail.
- (5) S'affranchir des distances pour mieux communiquer.
- (6) Fédérer les élans, s'unir à travers le *World Wide Web*.

• Contre la thèse :

- (7) De trop nombreuses approximations et contre-vérités altèrent le fond des choses.
- (8) Le domaine de l'écrit pâtit face à l'oralisation du langage sur le web.
- (9) La vacuité des échanges, le manque d'enjeu et le narcissisme.
- (10) La question de la protection des données et de la vie privée.
- (11) La dématérialisation conduisant à un modèle social préoccupant.
- (12) Une certaine forme de déshumanisation inhérente à ces nouveaux modèles de travail.

Organisation des connaissances et idées

L'apparent manichéisme du sujet, partagé entre « les bienfaits et méfaits d'internet » ne doit pas nous plonger dans un traitement réducteur de la question. Aussi nous pouvons orienter la progression du devoir vers un questionnement sur la place de l'Homme au sein du progrès numérique : partir dans un premier temps des évidents exploits techniques apparus depuis vingt ans pour s'acheminer sur les aspects néfastes, d'un point de vue sociologique.

Internet : source de progrès	Les problèmes d'ordre social	L'Homme au sein de ses propres contradictions
<p>(1) La démocratisation de l'accès au monde : prix, rapidité. (2) S'instruire et se renseigner. (3) De nouveaux modèles pour créer. (4) L'optimisation des modes de travail.</p> <p>Bilan : en mettant en exergue la rapidité d'accès et la couverture mondiale du réseau, on ménage une transition vers la première sous-partie des « problèmes d'ordre social ».</p>	<p>(12) La déshumanisation des nouveaux modèles de travail. (8) Le relâchement de l'écrit. (7) Relâchement qui entraîne celui des idées, du fond des choses. (9) Le narcissisme régit certains échanges. (10) Ce relâchement des idées et la surexposition de soi induisent celui de la vigilance (sécurité des données). (11) Cette vacuité peut entraîner un vide concret : la disparition de métiers, d'activités et de services.</p> <p>Bilan : de la simplicité au simplisme, il n'y a qu'un pas et la tentation d'oublier le facteur humain est parfois grande.</p>	<p>(12) La question de la déshumanisation doit replacer « l'humain au centre des préoccupations », pour citer Montaigne et son Humanisme. (5) S'affranchir des distances pour mieux communiquer permet de créer du lien. (6) Ce lien permet de fédérer les élans pour réfléchir ensemble.</p> <p>Conclusion : la définition de l'Humanisme préside à cette partie, l'Homme doit veiller à garder son entièreté, son unicité au sein des évolutions parfois violentes entraînées par la révolution numérique.</p>

Une forme de symétrie structure ce tableau : de part et d'autre de l'axe central relatif aux problèmes d'ordre social, le progrès technique introduit brièvement des écueils que l'Homme saura dépasser s'il reste conscient de son rôle et de son contrôle sur les événements (partie droite du tableau).

Construction du plan : plan thématique

I. Les progrès induits par la révolution numérique

1. *Un formidable outil pour jeter un regard avisé sur le monde*
2. *Des opportunités inédites pour s'épanouir tant dans la création que dans son travail*

II. Les inévitables défauts dus aux excès de la nouveauté : écueils éphémères ou durables ?

1. *L'optimisation accrue : simplicité ou simplisme ?*
2. *La consécration du potentiel humain enterre-t-elle son génie ?*

III. Replacer l'Homme au sein de son indispensable authenticité

1. La capacité d'internet à transcender les distances : rapprocher l'Homme de l'humain
2. Fédérer les esprits pour confluer vers un avenir meilleur

Rédaction de l'introduction et de la conclusion

Introduction

Internet se définit comme un réseau informatique mondial accessible au public. Son évolution technique et sociétale n'a cessé d'en accroître l'accessibilité. Ses prix se sont peu à peu démocratisés et son usage s'est très naturellement généralisé : brassant toutes les générations et types de population. Le web et ses usages dérivés apportent beaucoup de confort dans nos vies. Seulement, nous pouvons légitimement nous questionner au sujet de la dépendance qui se développe peu à peu autour de ce support, aujourd'hui omniprésent dans notre société. Aussi, nous structurerons notre réflexion autour de la place que l'Homme conserve dans cette véritable révolution que notre civilisation semble aujourd'hui traverser et la part d'authenticité qu'il peut préserver face à tant de modifications, d'altérations. Nous mènerons notre développement à travers un premier état des lieux recensant les indéniables progrès induits par cette révolution numérique, sans omettre de mentionner ensuite les importantes problématiques et inquiétudes qui leur sont liées. Nous déboucheons ensuite sur une réflexion relative à la place que peut conserver l'Homme au sein de cette économie globale.

Conclusion

On en vient parfois à oublier qu'internet est un outil : ceci implique qu'il doit être soumis à l'usage que nous souhaitons en faire et non l'inverse. De par son incroyable rayonnement et son potentiel allant toujours croissant, il révolutionne nos vies pour parfois les embellir, parfois les altérer. De fait, son avenir ainsi que le nôtre dépendent avant tout notre capacité et de notre volonté à demeurer qui nous sommes. Ainsi, internet restera ce qu'il ne doit jamais cesser d'être : source de progrès.

Rédaction du développement de la composition

I. Les progrès induits par la révolution numérique

1. Un formidable outil pour jeter un regard avisé sur le monde

Internet met en relation les individus entre eux mais aussi l'Homme face à l'immensité des savoirs : ces derniers étant organisés, accessibles et intuitivement placés sur sa route grâce notamment aux très performants moteurs de recherche : leur *bots* automatisent efficacement la pertinence des classements et la seule limite à la recherche réside dans la curiosité plafonnée du *chercheur*. La multiplicité des logiciels, qui aujourd'hui ne requièrent aucune installation pour la plupart, permet à qui le souhaite de s'immerger dans l'exploration du monde avec *Google Earth*, de consulter l'encyclopédie collaborative *Wikipédia*, de visiter des musées virtuels (chaque grande ville du monde hébergeant une réplique dématérialisée de ses expositions permanentes sur le net), ou de visionner des archives INA. De surcroît, il est appréciable de consulter cette offre culturelle extrêmement variée et ce gratuitement. La monétisation de

ces services est par ailleurs assurée par la publicité et non par le portefeuille de l'utilisateur. Ces exemples demeurent infimes, tant les possibilités sont vastes. Nous avons évoqué les domaines culturels : cela ne doit pas nous faire oublier les fantastiques possibilités de divertissements offertes par les sites de podcast et de streaming audio-vidéos : *Deezer*, *Youtube* par exemple, permettent de s'informer, se cultiver et pour ainsi dire se définir à travers des normes qui étaient encore inconcevables il y a à peine vingt-cinq ans.

Seulement le web apporte une interactivité qui rend l'utilisateur acteur de sa propre découverte du monde : en nous définissant en tant qu'êtres observants, nous pouvons également nous appuyer sur les fonctionnalités du web pour nous affirmer en tant qu'être agissants.

2. Des opportunités inédites pour s'épanouir tant dans la création que dans son travail

Les technologies de l'information et de la communication, plus communément désignées sous l'acronyme de *TIC* ou *TICE*, ont remarquablement évolué au cours de ces dernières années. La dématérialisation induite par l'usage des *TICE* permet, d'un point de vue pragmatique, d'économiser de l'argent : l'instantanéité des échanges, la gratuité des mails face aux courriers papier et la libération des locaux pour stocker des archives optimisent considérablement le fonctionnement du monde du travail. Cette flexibilité se retrouve dans les architectures et aménagements des locaux, les *open spaces* s'inscrivant dans un assouplissement de l'espace de travail. Dans le monde scolaire, les tableaux blancs interactifs (*TBI*) allient la pédagogie différenciée, le caractère ludique des apprentissages et l'accès à des informations variées avec une interface intuitive. Dans le secteur privé, l'observation en temps réel de l'activité d'une entreprise et de ses employés permet de dégager une évaluation précise des progrès et modifications à entreprendre.

Une fois déchargée des préoccupations d'ordre logistique, une entreprise peut songer à innover. Ainsi, la créativité trouve en internet un vecteur de premier choix : les blogs ou chaînes *Youtube* permettent à n'importe qui de proposer au monde une prestation artistique : composition de chanson, rédaction de nouvelles et autres fictions ou films amateurs, comme les fanfictions, qui reprennent le fonctionnement d'un univers pour le prolonger à travers la vision de quelques adeptes. La mise en commun est également une force : les plates-formes de *crowdfundings* permettent à certains projets de renaître de leurs cendres : jeux-vidéos sans suite, films manquant de moyens. Le net devient spéculatif et permet à tout un chacun d'investir ses économies dans un projet qu'il juge pertinent : une certaine éthique empreinte de créativité s'est ainsi développée sur le web.

Cependant, cette vague inondant notre société, la couvrant presque d'un nouveau calque normatif, peut également alarmer par sa puissance et les profondes modifications qu'elle inscrit dans nos vies.

II. Les inévitables défauts dus aux excès de la nouveauté : écueils éphémères ou durables ?

1. L'optimisation accrue : simplicité ou simplisme ?

À force de bénéficier d'une optimisation constante dans bien des aspects de nos vies, nous perdons parfois de vue le goût de l'effort, le bienfait de l'attente et d'une insatisfaction parfois riche en leçons. Ainsi, un certain relâchement, aussi bien d'ordre formel qu'intellectuel, semble sous-tendre les activités humaines régies par leur mise en réseau. Concernant le volet purement logistique, mentionnons simplement la disponibilité quasi-permanente

des services : VOD (vidéo à la demande), modalités administratives disponibles sans interruption : CAF, Sécurité Sociale, télédéclarations s'insèrent dans nos vies de façon certes pratique, mais elles comportent un défaut : elles accréditent et renforcent le rythme d'une société toujours plus rapide, d'une organisation placée sous le signe de l'immédiateté. Cela peut engendrer de l'impatience voire de l'agressivité si tout ne se calque pas sur ce modèle. Sans toutefois imaginer un lien immédiat entre l'incivilité allant croissant et la mise en réseau des services, on peut toutefois être certains que la dématérialisation est un facteur de déshumanisation de notre société. D'une façon progressive et aujourd'hui acceptée, c'est la mise en péril de nombreux corps de métiers dépendant du facteur humain qui s'opère en généralisant l'automatisation des traitements. Ainsi, certains postes de secrétariat traitant jusqu'à présent les données pourraient muter voire disparaître, la généralisation du commerce en ligne sonne le glas des petits et moyens commerces. Les grandes surfaces elles-mêmes doivent amorcer de nouvelles stratégies. La partie émergée de l'iceberg (se débarrasser des tâches fastidieuses pour se consacrer à l'essentiel) ne doit pas faire oublier les questionnements sous-jacents : notre rapport au temps et à autrui.

2. La consécration du potentiel humain enterre-t-elle son génie ?

Cette abstraction dans laquelle baigne *l'utilisateur* concerne aussi *l'utilisateur* des réseaux sociaux (*Facebook, Instagram, Snapchat, Twitter, etc.*). C'est le deuxième volet de notre démonstration : l'aspect relatif au dialogue et dans une plus large mesure au domaine de l'intellect. N'importe qui peut présenter le fruit de sa pensée (propositions artistiques où tutoriels à travers les chaînes *Youtube* et autres médias en *streaming, blogs, etc.*), cette démocratisation de la parole est idéale sur le papier : l'équilibre qu'elle semble promettre quant à sa distribution rappelle les agoras d'Athènes : berceau de ladite démocratie. Seulement il ne faut pas omettre l'effritement qu'elle implique : celui de l'opposition frontale d'un interlocuteur. Tout dialogue repose sur deux dimensions : l'expression et la réponse à celle-ci. Conscients de devoir ménager nos effets lors de dialogues pour ne pas risquer une confrontation directe, nous sommes plus enclins à émettre nos opinions « sans filtre », comme le veut la formule, sur les réseaux dits sociaux. Le relâchement orthographique et syntaxique de réseaux reposant sur une « oralisation » de l'écrit est une première étape débouchant sur d'autres évolutions de la pensée humaine.

Le partage d'informations non vérifiées, parfois fausses (les intox ou *hoax*) est si massif que des campagnes de sensibilisation à ce sujet voient aujourd'hui le jour. Le site *hoaxbuster* recense les rumeurs infondées qui peuvent avoir des conséquences dramatiques : la désignation de coupables fictifs et les rumeurs les plus sordides sur certaines communautés sont autant de publications aussi dangereuses que non vérifiées (parfois même non lues).

De surcroît, on constate également que l'humour et plus précisément l'ironie est mal interprétée, car cette dernière repose sur une compréhension de l'implicite dans une époque empreinte de didactisme (autrement dit des explications pédagogiques pour tous) : nombreux sont les personnages publics qui ont relayé au premier degré une information émanant des journaux parodiques *Nordpresse* ou du *Gorafi* ! Parmi d'autres glissements de la pensée, nous pourrions également aborder les idéologies *complotistes*, parfois véhiculées via les réseaux sociaux : elles prétendent notamment que nous n'aurions par marché sur la Lune, que la Terre serait plate (Barcelone a accueilli son premier congrès *platiste* en 2019), etc. D'inconcevables régressions prennent jour avec force, leur propagation quasi-virale leur confère une audience similaire à toute forme de vérité : la désinformation est désencla-

vée, elle évolue dans les mêmes sphères que l'évidence. Son apparition tardive accrédite ce qu'elle tend à prouver : la vérité était étouffée, elle apparaît enfin. Ainsi, internet a démocratisé ce que l'on pourrait appeler la dramaturgie de soi : on s'expose et parfois on s'impose à la pensée d'autrui. Les campagnes politiques se nouent et se dénouent souvent sur les réseaux sociaux, prenant le risque de sombrer dans le populisme et la démagogie. De façon plus anecdotique : le *selfie* est une nouveauté sociale illustrant cet enfermement sur soi : ce paradoxe de l'individualisme public. Certes, internet est un formidable outil pour ouvrir son regard aux vastes proportions du monde : mais les musées dont l'horizon est hérissé de perches à *selfies* nous questionnent quant à ce qui est observé : l'œuvre ou son intégration dans le cadre d'une image dont nous sommes le sujet ? L'esprit humain et son incroyable potentiel créatif serait-il donc la source de son propre déclin ? Les outils qu'il a pu créer pour magnifier la portée de ses idées entérineront-ils la diminution de ses élans ?

C'est sans compter sur ces autres aspects d'internet qui promettent peut-être un avenir beaucoup plus clément à l'être humain.

III. Replacer l'Homme au sein de son indispensable authenticité

1. La capacité d'internet à transcender les distances : rapprocher l'Homme de l'humain

L'humanisme, ce célèbre mouvement de pensée dont l'avènement eut lieu durant la Renaissance, se définissait comme l'inscription de l'humain au centre des préoccupations. Cela perdure aujourd'hui : l'être humain, dans sa complexité et sa pluralité, peut toujours s'adonner à ce type de point de vue. Internet, de par son ampleur, peut à la fois être un facteur de régression que d'unité chez l'être humain. En effet, face à la dématérialisation du commerce en ligne et pour contrer la fermeture des commerces dits classiques, certains étudiants en marketing n'hésitent pas à investir de petits villages pour proposer un retour à l'authenticité : de petits commerces bio mettent en rapport les producteurs et consommateurs sans intermédiaires. Les réseaux sociaux sont une formidable interface pour faire échanger les agriculteurs et les clients, les artistes et leurs fans. Les plates-formes en ligne permettent de recueillir la multiplicité des avis citoyens lors de la procédure du référendum. Internet est également un puissant vecteur de communication concernant les énergies vertes : ventes en ligne d'abeilles mellifères (produisant du miel) pour jouer les apprentis apiculteurs, défis sportifs postés en ligne visant à sensibiliser à une cause sociale ou environnementale, autant d'exemples qui honorent la pensée humaine à travers les réseaux précédemment décriés. Internet abolit les distances et peut créer du lien social à travers un usage raisonné et ambitieux : la convergence des esprits crée une spontanéité bienvenue, des communautés s'érigent et œuvrent, de façon active ou passive pour embellir une part de la vie : visionner en direct la vie du spationaute Thomas Pesquet tandis qu'il est en orbite autour de la terre, jeter un œil sur la vaste marche du monde, voyager virtuellement sur *Google Earth* pour balayer du regard ce que nos pieds n'ont pas encore foulé peut avoir quelque chose de grisant. Tandis que Diderot et d'Alembert créaient au XVIII^e siècle l'*Encyclopédie* pour initier le public à la complexité du monde, internet démocratise le voyage et la découverte pour les plus sédentaires d'entre nous. Cette possibilité d'unification des esprits est totalement inédite.

2. Fédérer les esprits pour confluer vers un avenir meilleur

Le *crowdfunding* pour la collecte de fonds, les blogs, chaînes Youtube et communautés musicales comme *Deezer* pour partager ses goûts, recettes ou créations, les sites de

rencontres, etc. Tous ces médias ont ceci en commun qu'ils permettent, avec leurs défauts et qualités, d'unifier la pensée humaine sans se soucier de la temporalité : de jour comme de nuit, internet ne ferme pas. Il peut représenter quelque chose de rassurant pour quiconque souhaite plonger dans cette fameuse toile : toujours déployée et sans limite. La gratuité des appels en visioconférence rend peut-être l'éloignement géographique moins amer : l'impression d'isolement s'en trouve amoindrie et le sentiment d'universalité renforcé. Aussi, internet est-il peut-être au carrefour d'une révolution conceptuelle dépassant ses fondements techniques. Peut-être est-il le symptôme, avec les inévitables soubresauts de la nouveauté, d'un futur dans lequel la dématérialisation enterrera le matérialisme, où les réseaux briseront l'isolement et dont l'assouplissement de la communication est annonciateur d'une plus grande spontanéité dans les échanges. Pour résumer, internet est un outil : cela implique qu'il doit rester à notre service et ne pas diluer les intimes particularités qui font de nous ce que nous sommes.

Sujet 2

Session 2018

Composition de culture générale

Difficulté : ★★

 3 heures • Coefficient : 7

Concours externe, mars 2018

Sujet : Nécessité et limites du smartphone

Corrigé

Analyse du sujet

Analyse des concepts

Nécessité : une nécessité est un besoin impérieux, impératif.

Les limites : les limites peuvent être une frontière, une barrière, une démarcation à ne pas franchir.

Le smartphone est un téléphone mobile doté de **fonctionnalités** comme la navigation Web, la messagerie instantanée ou encore le GPS. Le terme smartphone vient de l'anglais et se traduit littéralement par « **téléphone intelligent** ». Aujourd'hui, la plupart des téléphones portables vendus sont des smartphones.

Analyse en contexte

Ce sujet, composé des deux termes « nécessité » et « limites » au pluriel demande deux axes de réflexion. D'une part de se pencher sur la « nécessité », c'est-à-dire le besoin impératif aujourd'hui de posséder un smartphone ; d'autre part d'explorer « les limites » : ce qui ne peut ou ne doit être dépassé.

Le smartphone ou « téléphone intelligent » sera donc au centre de notre réflexion.

Problématique

Nous aborderons donc les deux axes de réflexion cités ci-dessus : la nécessité du smartphone, mais aussi envisager ses limites. Spontanément il est relativement simple de parler du besoin de posséder un smartphone, mais celui-ci est rapidement devenu un outil